

province ecclésiastique. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque fit le sermon.

Après la messe plus de 4,000 personnes étaient réunies autour d'une estrade élevée près de l'église pour entendre la lecture des diverses adresses présentées par les notables des différentes paroisses qui ont été desservies par Mgr Déziel, et celle aussi de ceux de sa paroisse natale, Maskinongé. Il y eut ensuite banquet au collège de Lévis auquel assistaient plus de 150 convives. A ce repas, le château des noces d'or fut remis par Mgr Déziel à M. le Grand-Vicaire Poiré qui dans deux ans aura atteint sa 50e année de prêtrise: ce sera pour les amis du Collège de Ste. Anne une époque mémorable qui leur permettra de rendre à ce bienfaiteur du Collège un hommage de reconnaissance pour la haute protection qu'il accorde à cette institution.

La France et le Canada.—En ce moment-ci le Canada attire l'attention non seulement des capitalistes anglais, mais notre pays se fait aussi connaître en France d'une manière très-avantageuse. En Angleterre on est à régler l'affaire du Pacifique; en France les capitalistes se réunissent en société pour venir répandre leurs fonds dans notre Province. Après l'emprunt de \$4,000,000 vient la formation du Crédit Foncier avec un capital souscrit et payé de \$25,000,000 pour établir dans notre pays trois manufactures de sucre de betteraves; on doit se mettre à l'œuvre dans quelque temps. Québec, Berthier et St Jean d'Iberville ont garanti la culture de la betterave pendant douze ans sur 1,000 arpents de terre. Près de \$120,000 seront dépensées dans chaque manufacture. Des établissements du nouveau genre seront construits dans d'autres districts. On parle aussi de faire cultiver la betterave à Varennes, sur une grande étendue de terre. De son côté, le gouvernement Français vient d'envoyer un agent qui devra se rendre compte des ressources de notre pays.—*Courrier de Montréal.*

— On informe que M. Beaudet député à la Chambre Provinciale pour le comté de Chicoutimi, a acheté 10,000 acres de terre dans la région du Saguenay, où il se propose de former un établissement Français. Nous ne pouvons que féliciter M. Beaudet de mettre au service de la colonisation une partie de ses capitaux. Il serait à désirer qu'il eût de nombreux imitateurs; nous verrions alors plusieurs parties de notre Province tels que la Baie des Chaleurs, les comtés de Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, l'Islet, etc., offrir aux colons de nombreux avantages, si nous avions à la tête du mouvement colonisateur des capitalistes aussi dévoués à cette cause que l'est M. Beaudet.

— S'il ne manque au Saguenay, pour que la colonisation s'y fasse sur une grande échelle, quo d'être connue, on peut être certain du succès. Depuis quelques mois surtout, les visiteurs ne lui ont pas manqué. Si l'on désire attirer vers cet endroit des colons de notre mère-patrie, MM. Claudio Jannet et le comte de Foucault ne manqueront pas de faire connaître le Saguenay à leurs compatriotes. D'un autre côté la récente visite d'un des membres de notre Gouvernement Provincial ne sera pas, nous en sommes sûr sans produire d'heureux résultats chaque fois qu'il s'agira d'obtenir quelques secours de notre Législature Provinciale.

Nous regrettons, comme on l'avait d'abord annoncé, que les honorables ministres du Gouvernement de la Province de Québec, n'aient pas poursuivi leur visite jusque vers la Baie des Chaleurs qui peut aussi offrir aux colons d'immenses avantages. Il importe de pousser vigoureusement notre population à la culture dans tous les endroits de notre pays où elle peut se faire avec avantage et profit pour notre pays; les localités propres à la colonisation y gagnent à être connues, et plus particulièrement encore lorsque ceux qui ont l'administration de la chose publique visitent ces endroits.

Il y a beaucoup de colonisation à faire dans la Baie des Chaleurs. Nous ne croyons pas qu'aucun autre endroit dans notre province puisse offrir plus d'avantages, sous tous les rapports, que le comté de Bonaventure; c'est encore le témoignage que nous en faisons hier M. Chs. F. Roy, arpenteur, qui a parcouru toute la Baie, il y a quelques semaines; et en fait de connaissances de terres propres à la colonisation il n'y a pas à les lui contester. Ce Monsieur est tellement convaincu de la chose qu'il fait actuellement des instances pour inviter les quelques cultivateurs de Ste. Anne et de St. Oésime qui désirent se rendre aux Etats Unis, à aller s'établir de préférence à la Baie des Chaleurs. La douceur du climat et la fertilité du sol, joints à toutes les richesses de la mer font du comté de Bonaventure un endroit très-avantageux pour l'agriculture. Sa position géographique est pour le moins aussi avantageuse que celle du Saguenay, si elle ne lui est pas préférable. Il y a le commerce par eau des îles Barbades, Terre-Neuve, Halifax, Québec, etc., sans oublier Boston qui reçoit des produits considérables des différentes parties de la Baie des Chaleurs; les immenses limites de bois du comté vont s'exploiter, grâce à la hausse dans le prix du bois. Il est donc facile de se convaincre qu'il y aurait un immense avantage à coloniser la Baie des Chaleurs. Il ne lui manque que d'être connue, et pour cela nous désirons vivement que bientôt on établisse, pour le diocèse de Rimouski, une société de colonisation ayant à sa tête un apôtre de la colonisation à l'instar de celle de l'archidiocèse de Québec qui ne pourrait autrement nous assurer le succès de cette œuvre patriotique.

Nous admirons le zèle que l'on déploie pour la colonisation des terres fertiles du Saguenay, et nous désirons y contribuer en en faisant connaître tous les avantages à nos lecteurs. D'un autre côté, nous voudrions que toutes les localités propres à la colonisation fussent également connues, car ce serait le moyen de voir s'établir de nombreuses paroisses dans toutes les parties de notre Province.

Pour aujourd'hui, nous publions le rapport suivant que nous empruntons aux journaux de Québec, sur la visite au Saguenay, de l'Hon. M. Robertson, trésorier de la province de Québec:

« L'hon. M. Robertson, trésorier de la province, M. E. Beaudet, député de Chicoutimi, l'hon. M. de la Bruère, du Conseil législatif, M. J. G. Ross, marchand de Québec et autres, sont arrivés d'une excursion au lac St. Jean, où ils ont visité les nouveaux établissements de colons. Arrivés à la Baie des Ha! Ha! environ 20 heures après leur départ de Québec, ils se sont rendus par terre jusqu'au lac St. Jean, distance